

**31^{èmes} Journées Franco-Allemandes
de Juristes et Pré-séminaire pour Etudiants en droit
du 22 au 27 septembre 2009
à DIJON**

Les journées franco-allemandes de juristes et d'étudiants en droit ont pour objectif d'informer de jeunes juristes de la formation et des méthodes de travail en France et en Allemagne ainsi que de réunir des avocats et juristes des deux pays pour promouvoir une plus grande convergence des systèmes juridiques. Des intervenants universitaires et des praticiens, français et allemands, feront des conférences sur des thèmes d'actualité. Des étudiants parleront de leurs expériences à l'étranger.

Lieux de rencontre : Dijon

- Ecole Nationale des Greffes (ENG), 5, boulevard de la Marne, 21000 Dijon
- Centre de Rencontres Internationales et de Séjour (CRI), 1, avenue Champollion, 21000 Dijon

Frais de participation : entre 50 € (participation aux seuls travaux scientifiques sans hébergement, ni restauration, ni visites culturelles) et 280 € (participation complète à la manifestation) - cf. détails infra.

Des participants de moins de 31 ans pourront bénéficier d'une bourse de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse)

Organisation : AJFA (Association des Juristes Français et Allemands)
DFJ (Deutsch-Französische Juristenvereinigung)

Responsables: Me Leonard GOODENOUGH (pré-séminaire)
M. Jean-François BOHNERT (31^{èmes} journées)

Inscriptions:

▪ **AJFA**

Mme Eva Sterzing, AVOCAT
17, Rue de Longchamps
75116 Paris
Contact: Tél. +33 (0)1 40 04 67 27
(l'après-midi de 16 à 18 heures)
Contact: ajfa@avocat-taylor.com

• **DFJ**

Sécretariat: Mme Jutta Leither
Universität Mainz, FB 03
D-55099 Mainz
Contact: Tél. +49 (0) 61 31 - 3 92 24 12
Fax +49 (0) 61 31 - 3 92 47 00
Contact: jleith@uni-mainz.de

PROGRAMME

- Séminaire Jeunes Juristes -

Mardi 22.09.2009

Lieu de réunion: Centre de Rencontres Internationales et de Séjour (CRI), « Ethic étapes »
1, avenue Champollion, 21000 Dijon
Tél. +33 (0)3 80 72 95 20 – Fax. +33 (0)3 80 70 00 61
www.cri-dijon.com

18h30 : Accueil des participants

19h00 : Mots de bienvenue – Apéritif

19h30 : Dîner (heure limite 20H00)

Mercredi 23.09.2009

Lieu de réunion: Centre de Rencontres Internationales et de Séjour (CRI), « Ethic étapes »
1, avenue Champollion, 21000 Dijon

9h00 : Accueil

Présentation des professions juridiques en France et en Allemagne

9h15 : Accueil et animation par des représentants des différentes professions judiciaires de la région de Dijon (avoués, avocats, magistrats, notaires et huissiers)

13h00 : Déjeuner

14h00 : Visite de la Maison de Rhénanie Palatinat (29 rue Buffon - Dijon)

15h00 : Quartier libre

19h00 : Cocktail-Bufferet à la Maison de Rhénanie Palatinat

Jeudi 24.09.2009

Lieu de réunion: Centre de Rencontres Internationales et de Séjour (CRI), « Ethic étapes »
1 avenue Champollion, 21000 Dijon

9h00 - 12h00 : Animation sur les expériences professionnelles par groupes de 15 à 20

- Me Clarisse BERREBI et M. Denis BARBAROSSA ensemble sur le thème de l'interprofessionnel

- Me Yann LECLERC sur le thème de la TVA

- Me Dr. Oliver BERG sur le thème de l'exercice de la profession d'avocat en France par un Rechtsanwalt allemand

- Me Christoph Martin RADTKE, avocat/Rechtsanwalt, sur son expérience en droit franco-allemand

- Me Karl-Heinrich BELZ, avocat/Rechtsanwalt, sur le droit international en matière commerciale, sur la procédure et la réglementation en droit communautaire

Les jeunes juristes sont conviés à participer ensuite au colloque organisé par les professionnels des deux associations AJFA et DFJ :

31^{èmes} Journées franco-allemandes de juristes

« L'Eau et Le Vin »

Lieu de réunion : Ecole Nationale des Greffes (ENG) 5, boulevard de la Marne, 21000 Dijon
Tél.03.80.60.56.00 - Fax 03.80.60.58.00

A partir de 12h00 : Inscription des participants

12h30 : Déjeuner de bienvenue

14h30 : Ouverture de la rencontre par les Présidents des deux associations :

M. Jean-François BOHNERT et Dr. Jürgen JEKEWITZ

14h45 : Allocution (à confirmer) de M. Jean-Marie BENEY, Procureur général près la Cour d'appel de Dijon

15h00 : Discours solennel par son excellence l'ambassadeur M. Claude MARTIN, ancien ambassadeur de France à Berlin et conseiller-maître à la Cour des Comptes.

17h30 : Sortie à BEAUNE : visite des Hospices, puis dégustation-dîner à la Cave PATRIARCHE

Vendredi 25.09.2009

Lieu de réunion : Ecole Nationale des Greffes (ENG) 5, boulevard de la Marne, 21000 Dijon

9h00 : Assemblée générale de la DFJ (pour les seuls membres de la DFJ) –sur place-

10h00 : **Thème n°1 « Le Vin »** Modérateur : M. Jean-François BOHNERT, président de l'A.J.F.A.

- Me HIERONIMI, Rechtsanwalt spécialiste en droit des vins

- Un représentant de l'I.N.A.O., qui traitera des aspects juridiques des appellations d'origine des vins

12h00 : Déjeuner – *sur place* –

14h30 : **Thème n°2 « L'Eau »** Modérateur : M; Jürgen JEKEWITZ, président de la D.F.J.

- M. Maxim PETER, directeur général de la Fédération des Entreprises Publiques Locales,

« **Les pouvoirs publics et la gestion de l'eau dans les grandes villes** »

- M. Cyril ROGER-LACAN, ancien directeur de VEOLIA-Allemagne,

« **La gestion des services essentiels (eau, électricité, gaz) et de leurs infrastructures par les communes : héritage et perspectives en Allemagne et en France** »

- Thorsten COß, Rechtsanwalt, Stadtwerke Witten, Allemagne,

« **Le model allemand des Stadtwerke** »

18h00 : Réception à la Mairie de Dijon (sous toutes réserves, à confirmer)

Samedi 26.09.2009

Programme culturel : « **Des sources de la Seine à l'Abbaye de Fontenay** »

8h00 : Départ en cars : les sources de la Seine – visite de l'Abbaye de Fontenay – déjeuner à Flavigny-sur-Ozerain – visite de Flavigny - retour à 16h30 vers Dijon (arrivée vers 17 h30)

Dimanche 27.09.2009

Journée libre – départ des participants

Modalités de participation

La participation aux frais comprend :

▪ Pour les jeunes juristes (moins de 31 ans) :

Formule simple : participation aux seuls travaux scientifiques – Prix : **50 €**

(nicht möglich für Stipendiaten des DFJW/OFAJ, pas applicable pour les boursiers DFJW/OFAJ)

Formule complète : incluant l'hébergement au Centre de Rencontres Internationales et de Séjour, « Ethic étapes » -tel pour 5 nuits (en chambre de 2) avec petit déjeuner, tous les repas de midi et du soir, les pauses café ainsi que les réceptions du mardi, jeudi et vendredi soir, et la visite de l'Abbaye de Fontenay – Prix : **150 €**

▪ Pour les membres d'une des deux associations :

Formule simple : participation aux seuls travaux scientifiques – Prix : **50 €**

Formule complète : incluant les déjeuners-buffet, pauses-café et réceptions des jeudi et vendredi soirs, ainsi que la visite de l'Abbaye de Fontenay (avec transport en car et déjeuner) - **Prix : 280 €**

Les frais d'hôtel restent à la charge des participants, qui pourront s'adresser à deux hôtels situés à proximité immédiate de l'ENG. Il a été réservé au nom de l'AJFA/DFJ 30 chambres dans chacun des deux hôtels suivants :

Hotel Mercure Dijon Centre Clémenceau

22, boulevard de la Marne – 21071 DIJON

Contact : Tél : +33 (0)3 80 72 31 13, Courriel : h1227@accor.com

Hotel IBIS Dijon Centre Clémenceau

2, avenue de la Marbotte – 21000 DIJON

Contact : Tél : +33 (0)3 80 74 67 30, Courriel : h5640@accor.com

Ces informations sont données sous toute réserve de modification du programme et de limitation du nombre de participants.

Inscription et frais de participation

Les inscriptions doivent être effectuées jusqu'au **30 juin 2009** dernier délai. Toutefois, il est vivement recommandé de réserver l'hôtel bien avant (au plus tard le 30 juin 2009). Après cette date, la réservation des chambres sera rendue plus aléatoire en raison d'autres manifestations prévues à la même époque à Dijon.

L'inscription et le paiement des frais de participation s'effectueront :

- **Pour les membres de l'AJFA :**

auprès de l'association AJFA
chez Mme Sterzing, Avocat
17, rue de Longchamp, 75116 Paris
Tél. +33 (0)1 47 04 67 27
(tous les jours ouvrables, de 16h00 à 18h00)
Courriel : ajfa@avocat-taylor.com

- **Pour les membres de la DFJ :**

auprès de l'association DFJ
chez Mme Leither, Secrétariat
Universität Mainz, FB 03, D-55099 Mainz
Tél. +49 (0) 61 31 - 3 92 24 12
Fax +49 (0) 61 31 - 3 92 47 00
Courriel : jleith@uni-mainz.de

Toute demande d'inscription doit être accompagnée *d'un cheque ou du reçu d'un ordre de virement* correspondant aux montants des prestations choisies.

Coordonnées bancaires pour règlement auprès de l'AJFA :

AJFA Association des Juristes Français et
Allemands
Rencontre 22- 27 septembre 2009
Banque (LCL) : 30002
Indicatif : 00464
N° compte : 0000007522Z Clé 94
IBAN : FR19 3000 2004 6400 0000 7522 Z94
SWIFT-BIC : CRLYFRPP

Coordonnées bancaires pour règlement auprès de la DFJ :

Deutsch-Französische Juristenvereinigung
e.V.
Sparkasse KölnBonn
BLZ 370 501 98
Konto-Nr. 310 149 21
ou (virement international)
IBAN : DE 26 3705 0198 0031 0149 21
SWIFT-BIC : COLSDE33

Toute annulation devra être effectuée au plus tard 10 jours avant le début de la rencontre. Au-delà de cette limite, les frais d'inscription ne pourront être remboursés. Dans le cas d'un désistement effectué dans le délai, le remboursement sera effectuée après déduction de 15% des frais d'inscription.

Bourses de l'Office Franco-allemand pour la jeunesse (l'OFAJ)

Un certain nombre de participants âgés de moins de 31 ans (allemands et français) pourra bénéficier de bourses de l'OFAJ à condition de participer à l'intégralité du programme et de justifier de 5 nuitées à l'hôtel ou dans un centre d'hébergement. Au cas où le nombre de candidats dépasserait le nombre de bourses disponibles, les places seront attribuées à part égale entre les candidats français et allemands. Le choix sera effectué par l'AJFA début août selon les critères suivants : séjour actuel dans le pays voisin, séjours à l'étranger déjà effectués ou envisagés, date de l'inscription, participation aux journées antérieures et appartenance à la DFJ ou à l'AJFA.

Lieu d'hébergement (pour les jeunes juristes)

Centre de Rencontres Internationales et de Séjour (CRI), « Ethic étapes »
1, avenue Champollion, 21000 Dijon
Tél. +33 (0)3 80 72 95 20
Fax. +33 (0)3 80 70 00 61
www.cri-dijon.com

Adresses Internet

www.ajfa.fr
www.dfj.org

Responsables de l'organisation

M. Jean-François BOHNERT, Président de l'AJFA
M. Hervé ROBERT, Secrétaire Général – AJFA
M. Leonard GOODENOUGH, Secrétaire Général Adjoint – AJFA

Inscription aux Journées Franco-Allemandes Association des Juristes Français et Allemands

bulletin d'inscription à adresser pour les adhérents de l'association allemande et les amis à l'adresse de la DFJ à MAYENCE et pour les adhérents de l'association française, à l'adresse de l'AJFA

Association des Juristes Français
et Allemand (AJFA)
17, rue de Longchamp
75116 PARIS

Tél.: 01 47 04 67 27
(de 16H00 à 18H00)
Fax: 01 47 04 78 01
Contact: ajfa@avocat-taylor.com

Deutsch-Französische Juristenvereinigung (DFJ)
Universität Mainz, FB 03
D-55099 Mainz

Tel.: 0 61 31 - 3 92 24 12
Fax: 0 61 31 - 3 92 47 00
Contact: jleith@uni-mainz.de

- Je souhaite participer aux journées-franco allemandes du 24 au 27 septembre 2009 à DIJON
- Je souhaite participer au pré-séminaire ainsi qu'aux journées-franco allemandes du 22 au 27 septembre 2009 à DIJON
- Je souhaite participer au pré-séminaire ainsi qu'aux journées-franco allemandes du 22 au 27 septembre 2009 à DIJON et demander une bourse à l'OFAJ (voir formulaire de demande de subvention annexé)

Nom: _____

Profession: _____

Adresse: _____

Email: _____

Téléphone et fax: _____

Pour les participants au séminaire : Date de naissance : _____

Diplôme : _____

Université : _____

Je choisis l'option suivante :

- **I POUR LES JEUNES JURISTES (moins de 31 ans):**
 - **Formule simple** : participation aux seuls travaux scientifiques, sans hébergement ni repas/réceptions ni visite à Fontenay
Prix : 50 € (pas applicable pour les boursiers DFJW/OFAJ)
(chèque ou copie de l'ordre de virement de 50 € ci-joint)
 - **Formule complète** : incluant l'hébergement pour 5 nuits (en chambre de 2 lits) avec petit déjeuner, tous les repas de midi et du soir, les pauses-café ainsi que les réceptions du mardi, jeudi et vendredi soirs, et la visite de Fontenay
Prix : **150 €** (chèque ou copie de l'ordre de virement de 150 € ci-joint)
- **II POUR LES AUTRES PARTICIPANTS :**
 - **Formule simple** : participation aux seuls travaux scientifiques
Prix : **50 €** (chèque ou copie de l'ordre de virement de 50 € ci-joint)
 - **Formule complète** : incluant les déjeuners-buffet, pauses-café et réceptions des jeudi et vendredi soirs, ainsi que la visite de Fontenay (incluant le déjeuner avec vin et café et le transport en car aller-retour au départ de Dijon)
Prix : **280 €** (chèque ou copie de l'ordre de virement de 280 € ci-joint)
 - « **Formule accompagnants** » : participation aux seuls programmes culturels :
 - 24.9. Sortie à Beaune
 - 25.9. Réception à la Mairie de Dijon
 - 26.9. Visite de l'Abbaye (le déjeuner avec vin et café compris et le transport aller-retour en car au départ de Dijon)Prix : **50 € par personne**

(chèque ou copie de l'ordre de virement de 50 € ci-joint)

Je participerai en compagnie de personnes.

lieu, date

signature

Formulaire de demande de subvention auprès de l'OFAJ

35 participants âgés de moins de 31 ans (allemands et français) pourront bénéficier de bourses de l'OFAJ à condition de participer à l'intégralité du programme et de justifier de 5 nuitées à l'hôtel ou dans un centre d'hébergement). Au cas où le nombre de candidats dépasserait le nombre de bourses disponibles, les places disponibles seront distribuées à part égale entre les candidats allemands et français. Le choix sera effectué par l'AJFA début septembre selon les critères suivants : séjour actuel dans le pays voisin, séjours à l'étranger déjà effectués ou envisagés, date de l'inscription, participation aux journées antérieures et l'appartenance à la DFJ ou à l'AFJA.

- Je postule pour une bourse de l'OFAJ
- Je participerai même sans attribution d'une bourse

Nationalité: Allemande Française Allemande et Française
 Autre (Laquelle ?) _____

Niveau d'études: Etudiant « Referendar » Doktorand (étudiant en thèse)
 Avocat Stagiaire Assessor, Avocat, etc.

Séjour à l'étranger déjà effectué (lieu, date): _____

Séjour à l'étranger envisagé (lieu, date): _____

Membre de la DFJ ou de l'AJFA

Participation antérieure aux pré-séminaires organisés par la DFJ : _____

lieu, date

signature

Anmeldung zum 31. Deutsch-Französischen Juristentreffen mit Vorseminar

Anmeldungen für Mitglieder der deutschen Vereinigung und Interessenten an die DFJ in MAINZ und für Mitglieder der französischen Vereinigung und Interessenten an die AFJA in PARIS

Association des Juristes Français
et Allemand (AJFA)
17, rue de Longchamp
75116 PARIS

Tél.: 01 47 04 67 27
(de 16H00 à 18H00)
Fax: 01 47 04 78 01
Contact: ajfa@avocat-taylor.com

Deutsch-Französische Juristenvereinigung (DFJ)
Universität Mainz, FB 03
D-55099 Mainz

Tel.: 0 61 31 - 3 92 24 12
Fax: 0 61 31 - 3 92 47 00
Contact: jleith@uni-mainz.de

- Ich möchte an dem 31. Juristentreffen vom 24. bis 27.09.2009 in DIJON teilnehmen
- Ich möchte an dem Vorseminar vom 22. bis 24.09.2009 **und** an dem 31. Juristentreffen vom 24. bis 27.09.2009 in DIJON teilnehmen
- Ich möchte an dem Vorseminar vom 22. bis 24.09.2009 **und** an dem 31. Juristentreffen vom 24. bis 27.09.2009 in DIJON teilnehmen sowie ein Stipendium beim DFJW beantragen (*siehe hierzu Sonderblatt*)

Name, Vorname: _____

Beruf: _____

Postadresse: _____

Email: _____

Telefon und Fax: _____

Für die Teilnehmer am Vorseminar: Geburtsdatum: _____

Diplome: _____

Universität: _____

Ich wähle folgende Teilnahmeform

▪ **FÜR DIE JUNGEN JURISTEN (unter 31 Jahren):**

- einfache Teilnahme am Vorseminar und Teilnahme am 31. Dt.-Frz. Juristentreffen ohne Beherbergung und Essen
Preis: **50 € (nicht möglich für Stipendiaten)**
(Scheck oder Kopie des Überweisungsauftrags von 50 € anbei)
- vollständiges Programm** inkl. Unterkunft, Essen und Ausflug, und zwar: 5 Übernachtungen in Zimmern mit 2 Betten) inklusive Frühstück, alle Mittag- und Abendmahlzeiten, die Kaffeepausen sowie die Empfänge am Di, Do und Fr Abend und den Besuch der Abtei von Fontenay
Preis: **150 €** (Scheck oder Kopie des Überweisungsauftrages von 150 € anbei)

▪ **FÜR DIE ANDEREN TEILNEHMER:**

- einfache Teilnahme am 31. Dt.-Frz. Juristentreffen ohne Beherbergung und Essen
Preis: **50 €** (Scheck oder Kopie des Überweisungsauftrags von 50 € anbei)
- vollständiges Programm**, und zwar: Mittagessen (Buffet), Kaffeepausen und Empfänge am Do und Fr Abend sowie kulturelles Programm Fontenay (inkl. Transport und Mittagessen)
Preis: **280 €** (Scheck oder Kopie des Überweisungsauftrags von 280 € anbei)
- ausschließliche Teilnahme am kulturellen Programm:
 - 24.9. Fahrt nach Beaune
 - 25.9. Empfang im Rathaus von Dijon
 - 26.9. Besichtigung der Abtei von Fontenay (inkl. Transport und Mittagessen)Preis: **50 € pro Person:**
(Scheck oder Kopie des Überweisungsauftrages von 50 € anbei)

Ich nehme mit Begleitperson(en) teil.

Ort, Datum

Unterschrift

Formular für die Beantragung eines Stipendiums beim Deutsch-Französischen Jugendwerk (DFJW)

Nach den Richtlinien des DFJW/OFAJ können 35 Teilnehmer von höchstens 30 Jahren (Deutsche und Franzosen), ein Stipendium erhalten. Voraussetzung ist, dass diese in vollem Umfang am Programm teilnehmen und 5 Nächte am Tagungsort übernachten. Sollten sich mehr als 35 Personen anmelden, werden die Stipendien gleichmäßig zwischen den deutschen und französischen Teilnehmern verteilt. Die Wahl wird Anfang September durch die AJFA getroffen. Folgende Kriterien werden dabei berücksichtigt: gegenwärtiger Aufenthalt im Nachbarland, bereits durchgeführte oder geplante Aufenthalte im Ausland, Zeitpunkt der Anmeldung, Teilnahme an früheren Treffen und Mitgliedschaft bei der DFJ oder der AJFA.

Ich beantrage ein Stipendium des DFJW

Ich nehme auch ohne Stipendium teil

Staatsangehörigkeit: Deutsch Französisch Deutsch und Französisch

Andere (Welche?) _____

Ausbildungssituation: Student Referendar Doktorand

Avocat Stagiaire Assessor, Avocat, etc.

Auslandsaufenthalt bereits absolviert (wann, wo): _____

Auslandsaufenthalt geplant (wann, wo): _____

Mitglied der DFJ bzw. AJFA Bisherige Teilnahme: _____

Meine Anschrift kann zum Zwecke der Bildung von Fahrtgemeinschaften weitergegeben werden.

Ort, Datum

Unterschrift